



Rapport de gestion 2025

Effectif

L'effectif du Service de Défense Incendie et Secours du Haut-Lac (ci-après SDIS du Haut-Lac) est composé, au 31 décembre 2025, de sapeurs répartis comme suit :

- 10 officiers
- 28 sous-officiers
- 34 sapeurs
- 8 recrues

Mutations :

- 8 incorporations
- 6 démissions

Nominations au 15 novembre 2025 :

- Adj Ludovic Angéloz
- Sgt Arnaud Fontannaz
- Cpl Baptiste Pernet
- App chef Gwendoline Burnier
- App chef Marcia Guerreiro
- App chef Vasile Arama
- App Arnaud Bürgin
- App Morgane Bürgin

Etat-Major

L'Etat-Major s'est réuni à 11 reprises.

L'Etat-Major est composé dès le 1^{er} janvier 2026 :

Commandant :	Maj Yves Dubuis
Remplaçant du commandant :	Cap Claude-Alain Rechsteiner
Responsable DPS et DAP :	Cap Christophe Saletti
Responsable de l'instruction :	Cap Laurent Krenger
Quartier-Maître :	Plt Michael Genoud
Responsable matériel et logistique :	Plt David Granato
Responsable de la communication, des concours et du sport :	Lt Patricia Fux



Commission consultative du feu

La commission s'est réunie à 2 reprises.

Cette commission a été présidée par M. Christophe Krummenacher – Municipal de Chessel.

Les membres de la commission sont :

Chessel :	Christophe Krummenacher, Municipal Roland Dupertuis, membre
Noville :	Pierre-Alain Karlen, Syndic Pierre-André Girardin, membre
Rennaz :	Yvan Burnier, Municipal Bernard Teissl, membre
Roche :	Julien Cattin, Municipal Pierre Chammartin, membre
Villeneuve :	Marcel Rechsteiner, Municipal Massimo D'Aveni, membre
SDIS :	Maj Yves Dubuis

Remarque :

Le Cap Claude-Alain Rechsteiner remplaçant du commandant et le Plt Michael Genoud Quartier-Maître ont participé à ces séances de commission à titre consultatif.

Détachement de Premier Secours (DPS du Haut-Lac)

L'organisation opérationnelle du DPS du Haut-Lac pour l'année 2025 repose sur sept sections d'intervention de nuit et une section d'intervention de jour, représentant un effectif total de 54 sapeurs-pompiers.

Le Détachement d'Appui (DAP) est quant à lui composé d'une section de 13 sapeurs-pompiers.

Concernant les spécialisations, le DPS compte 13 chefs d'intervention (dont 11 officiers), 18 sous-officiers, 37 chauffeurs titulaires du permis C1 118 et 34 porteurs d'appareil de protection respiratoire (APR).

En 2025, le SDIS du Haut-Lac a été mobilisé à 123 reprises. Ce chiffre inclut l'activation d'un poste de commandement avancé (PCA), comptabilisant 9 mobilisations.

Répartition des interventions par type

Les interventions se répartissent comme suit :

- Assistance (personnes et animaux) : 19 interventions
- Événements naturels : 13 interventions
- Inondations : 10 interventions
- Feux : 26 interventions
- Hydrocarbures / pollution : 17 interventions
- Interventions techniques : 11 interventions
- Alarmes automatiques : 22 interventions
- Divers : 5 interventions



Répartition géographique des interventions

Par commune, les mobilisations se répartissent de la manière suivante :

- Chessel : 0 intervention
- Noville : 20 interventions
- Rennaz : 19 interventions
- Roche : 15 interventions
- Villeneuve : 64 interventions
- Hors secteur : 5 interventions

Une augmentation globale des interventions est constatée par rapport à 2024. La commune de Chessel est la seule à ne pas avoir connu de mobilisation en 2025.

Les autres communes enregistrent une hausse significative :

- Noville : augmentation de 100 %
- Rennaz : augmentation de 26,6 %
- Roche : augmentation de 36,4 %
- Villeneuve : présente une évolution plus stable, avec une augmentation de 12,3 %

Les interventions hors du secteur initial du SDIS connaissent une augmentation marquée. Celle-ci s'explique principalement par le déploiement du projet ECA SynOp Chablais, activé à trois reprises pour d'autres SDIS. Les autres mobilisations hors secteur relèvent de renforts opérationnels apportés à des SDIS voisins dans le cadre d'interventions nécessitant plus de moyens.

En moyenne, le SDIS du Haut-Lac a été mobilisé 2,4 fois par semaine. Les interventions en journée ouvrable de semaine (du lundi 06h00 au vendredi 18h00) représentent 52,9 % des mobilisations en 2025, soit une augmentation de 10,9 % par rapport à 2024.

Projet SynOp Chablais – Synergie opérationnelle

L'année 2025 a été marquée par la phase de test du projet SynOp Chablais (Synergie Opérationnelle). Ce projet, proposé par l'ECA en collaboration avec les SDIS du Haut-Lac, Chablais, Salines et Fortifications, vise à mutualiser les moyens opérationnels, principalement en journée de semaine.

Le projet a été activé à quatre reprises avec intégration du SDIS du Haut-Lac :

- Deux fois en tant que bénéficiaire de renfort
- Deux fois en tant que SDIS renforçant le SDIS Chablais

Ce dispositif s'avère être une réponse opérationnelle efficace mais il ne saurait se substituer aux efforts indispensables des communes en matière de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. La mise en pratique de ce projet a été reconduit pour 2026.

Cadres opérationnels

Au niveau des cadres, deux chefs d'intervention ont quitté leurs fonctions après 38 et 30 années de service. Afin d'assurer la continuité et la qualité de la gestion opérationnelle, trois nouveaux chefs d'intervention ont été formés et validés au cours du second semestre 2025.

Par ailleurs, un sapeur-pompier du SDIS Chablais, déjà titulaire de la fonction de chef d'intervention, a été intégré comme intervenant de jour au sein du SDIS du Haut-Lac.

À la fin de l'année 2025, le SDIS du Haut-Lac compte 12 chefs d'intervention.



Événements marquants de l'année 2025 :

- 1er janvier 2025 : première intervention de l'année pour un feu d'installation électrique ;
- 6 février 2025 : mobilisation pour un feu d'appartement ;
- 21 mars 2025 : feu de déchets, première activation du projet SynOp Chablais. En raison d'un effectif insuffisant, un porteur APR du SDIS Chablais a été automatiquement engagé, permettant une réponse rapide et efficace ;
- 24 avril 2025 : explosion dans un bâtiment industriel, première application du projet SynOp Chablais avec engagement du SDIS du Haut-Lac sur le secteur du SDIS Chablais afin de renforcer les effectifs APR ;
- 21 juillet 2025 : feu de ferme à St-Triphon. Le SDIS du Haut-Lac est engagé en renfort spécialisé APR et assure en parallèle la création et l'exploitation d'une place matérielle dédiée à la protection respiratoire ;
- 22 juillet 2025 : assistance à personne bloquée dans un ascenseur. Une fillette de 5 ans, coincée avec son vélo ayant traversé la vitre de protection, a été libérée en toute sécurité. L'installation a été mise hors service ;
- 21 novembre 2025 : suite à une défaillance de chaudière dans un immeuble, une intervention technique de prévention est menée avec des mesures de CO. Les résultats nécessitent une évacuation préventive de l'immeuble. Deux personnes sont contrôlées par les ambulanciers. Après intervention spécialisée et ventilation, les habitants peuvent regagner leur logement.

Conclusion :

Une fois encore, les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS du Haut-Lac ont répondu présents à 100 % des mobilisations, démontrant leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité au service de la population

Instruction

L'année 2025 a été caractérisée par un programme de formations riche, varié et soutenu au sein du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS). Réparties sur l'ensemble de l'année, ces activités avaient pour objectif de renforcer les compétences techniques, opérationnelles et organisationnelles des différents intervenants.

Dans l'ensemble, le taux de participation des membres du SDIS est jugé satisfaisant.

Les points forts de l'instruction 2025 :

- Transition vers la radio numérique :
Le passage d'un système radio analogique à un système numérique a nécessité que chaque membre du SDIS suive une formation théorique via une plateforme de formation à distance (FOAD), complétée par une soirée de formation pratique sur l'utilisation des nouvelles radios. Cette formation pratique a été dispensée par deux référents du SDIS, préalablement formés par l'ECA.
- Formation des cadres du SDIS du Haut-Lac :
Les cadres ont bénéficié d'une formation répartie sur deux soirées, dispensée par l'entreprise TWINS Vision. Cette formation avait pour objectif de sortir du cadre strictement opérationnel dans lequel nous évoluons habituellement afin d'élargir la vision du management. Elle a permis de mieux comprendre le rôle d'encadrant en dehors des interventions, d'accompagner le personnel à chaque échelon et d'assumer pleinement la fonction de manager.



- Formation APR (Appareil de Protection Respiratoire) :
Le SDIS du Haut-Lac a eu l'opportunité de se former sur la nouvelle maison feu à Couvet lors de deux samedis complets, l'un en février et l'autre en novembre.
La véritable valeur ajoutée de cette installation réside dans la possibilité de travailler sur de vrais feux en milieu fermé. Cela nous a permis de travailler concrètement sur la gestion de la fumée et de la chaleur, ainsi que sur le comportement et les tactiques en situation réelle. De plus, cela constituait une alternative à notre site d'entraînement habituel, la RAMA à Lausanne, où les feux sont uniquement au gaz.
Ces deux journées ont été très enrichissantes sur le plan de la formation et particulièrement motivantes pour le personnel.



Exercices SDIS :

Recrues	7 exercices dont 4 en collaboration avec le SDIS Chablais, SDIS Fortifications et SDIS Salines
DAP	6 exercices faits avec le DPS + 1 exercice en collaboration avec le SDIS Chablais
EFDPS	9 exercices dont 3 en collaboration avec le SDIS Chablais
EFAPR	5 exercices
APR	5 exercices
Chauffeurs	3 exercices
Antichute	3 exercices
Cadres	5 exercices
Chefs d'intervention	4 exercices
Chefs de section	2 exercices

Cours cantonaux ECAFORM :

- 52 membres du Corps, tous niveaux confondus, ont suivi 73 cours de formation ECAFORM.
- Avec le soutien de l'ECA, le cours de formation de base destiné aux recrues a été organisé par le SDIS du Haut-Lac sur la commune de Roche les 14 et 15 mars 2025. 57 recrues de l'Est vaudois y ont pris part. Ce cours s'est déroulé dans d'excellentes conditions, notamment grâce à l'engagement de dix membres du SDIS du Haut-Lac qui ont assuré le soutien logistique et apporté leur aide à l'instruction sur les différents ateliers de formation des recrues.
À relever également l'excellente collaboration avec l'Amicale des pompiers de Roche pour l'organisation des repas.



Formations diverses :

Une partie des officiers du SDIS du Haut-Lac a pu suivre une formation consacrée à l'engagement des moyens de base lors des feux de forêt ainsi qu'une information détaillée sur l'ensemble des moyens disponibles au niveau cantonal et intercantonal, actuels et futurs, pour la lutte contre ce type de sinistre. Il existe en effet une doctrine d'engagement ainsi que du matériel spécifique adapté à ce genre d'intervention.

Matériel et Logistique 2025

Vestiaires

L'intégration de nouveaux membres incorporés de jour ainsi que de nouvelles recrues a engendré des besoins supplémentaires en matière d'infrastructures et d'équipements. Les installations existantes ne permettaient plus d'assurer des conditions d'accueil adéquates.

Dès lors, il a été nécessaire de procéder à l'acquisition de nouveaux vestiaires afin de répondre aux normes en vigueur et de garantir des conditions appropriées pour l'ensemble du personnel. Cet investissement s'inscrit dans une démarche durable visant à accompagner le développement des effectifs tout en assurant le bien-être, la sécurité et l'efficacité opérationnelle des équipes.



Local L'AO

Après analyse des besoins, l'ancien local matériel a été reconverti en un local d'instruction et d'échange, dénommé « L'AO », destiné aux séances de formation, aux groupes de travail ainsi qu'aux entretiens, offrant un cadre volontairement plus décontracté et propice aux échanges.

Caserne

Les blocs sanitaires et douches ont fait l'objet d'une rénovation comprenant la réfection des surfaces murales et des sols par la pose de carrelage, conformément aux exigences en matière d'hygiène, de sécurité et de durabilité des installations.





Produits de douche et linges



Le SDIS a mis à disposition des intervenants des produits de douche de la marque **Hell and Back.co**, spécifiquement formulés pour réduire l'exposition aux contaminants chimiques, biologiques et particulaires présents après les interventions. L'utilisation de ces produits s'inscrit dans le respect des recommandations sanitaires applicables aux services d'incendie et de secours, visant à limiter les risques de contamination cutanée et d'inhalation, tout en assurant une hygiène optimale et en favorisant la récupération physique et le bien-être du personnel.

En complément, le SDIS a distribué à chaque membre concerné des linges de bain individuels, renforçant ainsi les mesures d'hygiène et de protection du personnel après les interventions.



Communication, concours et sport

Concours :

Le concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers a eu lieu à Mézières le 3 mai 2025. Le SDIS du Haut-Lac y a participé et les résultats ont été les suivants :

- équipe APR : 4^{ème} place
- deux équipes Gymkhana : 8^{ème} place (18 à 30 ans), 8^{ème} place (31 à 40 ans).

Le 24 juin 2025, la fête nautique a battu son plein à Villeneuve. Au concours de rame pour les sociétés locales, l'équipe du SDIS s'est hissée à la 1^{ère} place.

Sport :

Le concept « le SDIS bouge » est toujours en place avec un entraînement sportif un mercredi sur deux, et ce grâce aux équipements mis à disposition par les communes.

Sept participants ont couru aux 10km de la Riviera le 14 septembre 2025.



Salle de fitness

Un nouvel engin de renforcement a été acheté et installé dans la salle de fitness permettant ainsi aux membres du SDIS de s'entretenir physiquement et de garder la forme.

Communication :

Villeneuve info

Un article a été publié dans le Villeneuve info de l'été 2025 afin d'expliquer le cursus du sapeur-pompier et de mettre en avant l'esprit de camaraderie qui règne dans le SDIS.

Le SDIS du Haut-Lac : tout feu tout flamme...



Conclusion

L'année 2025 a permis d'atteindre les buts fixés, soit de répondre aux alarmes reçues, ceci du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Cette vision fait sens ou, avec un brin de recul, on se dit que c'est dans la logique des choses. Et là, il est important de relever l'engagement de chacune et chacun, membre du SDIS du Haut-Lac qui investissent du temps pour acquérir les connaissances nécessaires en lien aux missions à assumer. En complément à tout ceci, le SDIS du Haut-Lac a la chance de pouvoir s'appuyer également sur des sous-officiers, des officiers ainsi qu'une instructrice et trois instructeurs ayant des connaissances à valeur ajoutées.

De plus, nous nous devons de retenir l'importance de la commission consultative du feu, apportant un cadre à notre structure. Enfin, la responsabilité des membres des exécutifs des cinq communes assumant la sécurité au sens large des citoyennes et des citoyens des communes de Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve.

Lors du dernier rapport de gestion de 2024, il était fait mention de la création d'un groupe de travail sous le nom de SynOp Chablais (Synergie Opérationnelle du Chablais) pour une période allant du 28 février 2025 au 31 août 2025. Cette phase de test a été prolongée pour une période de 6 mois, soit jusqu'à fin février 2026. Sur ce point, durant l'année 2026, les documents juridiques devraient venir valider ce projet et fixer le cadre à la collaboration entre les SDIS des Fortifications, des Salines et du Chablais vis-à-vis de la mutualisation des ressources humaines en journée.

Enfin, lors de l'assemblée générale de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers en date du 2 mai 2025 à Mézières, M. Yves Dubuis, commandant du SDIS du Haut-Lac a été élu à la fonction de Président de la FVSP. Le Quartier-Maître, M. Michael Genoud, a également rejoint le comité de la FVSP



et il a accepté d'assumer la partie administrative de cette association. L'investissement pour le bien des sapeurs-pompiers vaudois de la part de ces deux membres du SDIS a été rendu possible de par la qualité des membres de l'EM et d'un important soutien du Cap Claude-Alain Rechsteiner, remplaçant du commandant.

2025 a été une année de haut vol et nous avons su maintenir les éléments clés, soit un esprit de camaraderie et une excellente ambiance.

Le Commandant du SDIS

Maj Yves Dubuis

Glossaire :

ECA :	Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
SDIS :	Service de Défense Incendie et Secours
EFDPS :	École de Formation Détachement de Premier Secours, c'est une année de formation pour ceux qui intègrent le DPS. En complément des exercices DPS de base.
EFAPR :	École de Formation Appareil de Protection Respiratoire, c'est une année de formation spécifique pour les nouveaux porteurs d'appareil respiratoire. En principe l'année après l'EFDPS
EM :	État-Major
APR :	Appareil de protection respiratoire
DPS :	Détachement de Premier Secours (les membres du SDIS sous alarme)
DAP :	Détachement d'appui, membres du SDIS qui ne sont pas sous alarme
CI :	Chef d'intervention
CS :	Chef de section